

Communications

Examens de spécialiste

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en radiologie Radiologie 1^{ère} partie

Date: 8 mars 2019

Lieu: Lausanne

Délai d'inscription: 15 décembre 2018

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM, www.siwf.ch → Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → radiologie

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en médecine nucléaire Médecine nucléaire 1^{ère} partie

Date: 8 mars 2019

Lieu: Lausanne

Délai d'inscription: 15 décembre 2018

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM, www.siwf.ch → Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → Médecine nucléaire

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie / 1^{ère} partie 2019

Lieu: Berne

Date: Mardi, 25 juin 2019

Délai d'inscription: 22 mars 2019

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM, www.siwf.ch → Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → psychiatrie et psychothérapie

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie / deuxième partie 2019

Lieu et Date:

Lugano: samedi, 8 juin 2019

Genève: samedi, 15 juin 2019

Oltén: samedi, 15 juin 2019

Berne: samedi, 22 juin 2019

Wil: samedi, 22 juin 2019

Délai d'inscription: 9 janvier 2019 à 16.00 h

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM, www.siwf.ch → Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → psychiatrie et psychothérapie

Examen de formation approfondie en vue de l'obtention de la formation approfondie en psychiatrie de consultation et de liaison au titre spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Lieu: CHUV, Les Allières, Av. de Beaumont 23, CH-1011 Lausanne

Date: le mercredi 6 mars 2019

Délai d'inscription: 12 novembre 2018

(y c. envoi du travail écrit)

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → psychiatrie et psychothérapie.

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en chirurgie

Date:

– De lundi à mercredi, du 27 au 29 mai 2019, Lindenhofspital Bern

– De mercredi à vendredi, du 20 au 22 novembre 2019, Lindenhofspital Bern

Lieu: Lindenhof, Bremgartenstrasse 117, Postfach, 3001 Bern

Délai d'inscription:

– Vendredi, 1^{er} février 2019 pour les examens de mai 2019

– Vendredi, 26 juillet 2019 pour les examens de novembre 2019

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → chirurgie

MediX Gruppenpraxis

mediX Gruppenpraxis zur Top-Arbeitgeberin 2018 gewählt

Die mediX-Gruppenpraxis in Zürich wurde kürzlich vom Beratungsunternehmen «Great Place to Work» aufgrund ihrer «besonders vertrauenswürdig, wertschätzenden und attraktiven Arbeitsplatzkultur» zur besten Arbeitgeberin im Bereich Gesundheits- und Sozialberufe gekürt. Um im Markt der medizinischen Fachkräfte die besten Kandidaten gewinnen zu können, müssen auch Arztpraxen vermehrt auf ein attraktives Arbeitsumfeld setzen, das den wachsenden Ansprüchen gerade jüngerer Mitarbeitender gerecht werden kann. Dafür braucht es ein Arbeitsumfeld, in dem Glaubwürdigkeit, Respekt, Fairness, Stolz und Teamorientierung die Grundlage bilden für eine hohe Qualität der medizinischen Leistungen, für verantwortungsbewusste Managed-Care-Konzepte und für eine kostengünstige Medizin.

Diese Aspekte hat «Great Place to Work» bei der mediX Gruppenpraxis im Rahmen einer Mitarbeitenden-Umfrage erfasst und bewertet. Parallel dazu wurde die Qualität der Personalarbeit im Unternehmen anhand von Aspekten wie Massnahmen zur Förderung von Teamwork, Motivation zur Erreichung der Unternehmensziele oder Unterstützung der Mitarbeitenden zur Erreichung persönlicher Höchstleistung qualitativ beurteilt. Umfrage und Audit zusammen führten zur Platzierung des Unternehmens als «beste Arbeitgeberin im Bereich Gesundheits- und Sozialberufe».

Gerade grössere Gruppenpraxen sehen sich im Bereich der Human Resources mit ähnlichen Herausforderungen konfrontiert wie andere Unternehmen auch. Da ist zum einen die wachsende Konkurrenz auf der «Jagd nach den besten Talenten» in einem fast ausgetrockneten Arbeitsmarkt. Zum anderen müssen auch Arztpraxen attraktive Arbeitsbedingungen offerieren, in denen sich junge, qualifizierte Mitarbeitende über die Jahre weiterentwickeln und mit dem Unternehmen wachsen können. Ein besonders gutes Arbeitsklima leistet also einen wesentlichen Beitrag zur Qualität der medizinischen Betreuung, zur Zufriedenheit von PatientInnen und Mitarbeitenden und letztlich auch zu kostengünstigeren Leistungen.

Valeria Maissen

Referenzen

<https://medix-gruppenpraxis.ch/neuigkeiten/great-place-to-work-2018>

Tox Info Suisse

Intoxications en Suisse en 2017

Tox Info Suisse, le service d'urgence et d'information suisse en cas d'intoxication au numéro 145, publie son rapport annuel 2017. Celui-ci contient les statistiques sur les intoxications revues et corrigées ainsi que des informations sur la gravité des intoxications. En 2017, Tox Info Suisse a recensé 40 310 demandes de renseignement, dont plus de 37 200 avec exposition, et 3 100 de nature préventive. Plus de 18 000 expositions concernaient des enfants, dont la plupart étaient d'âge préscolaire. 70% de toutes les intoxications sont dues aux médicaments, aux produits domestiques et aux plantes.

Sur sept cas mortels, Tox Info Suisse a enregistré quatre cas d'intoxications médicamenteuses, deux cas par les produits chimiques et un cas dû aux drogues. Parmi les cas graves, 66% ont été causés par des médicaments, et 15% par des produits d'agrément et des drogues.

Les enfants, dont la plupart étaient d'âge préscolaire, ont été victimes de 56% des expositions (81,6% de toutes les expositions chez les moins de 16 ans touchaient des enfants de <5 ans). Le sexe masculin était légèrement prédominant chez les enfants (50,8% vs 47,9% de filles) et, chez les adultes, le sexe féminin (57,9% vs 41,5% d'hommes). 89% parmi près de 27 000 intoxications involontaires (accidentelles) se sont produites à domicile. La plupart des

intoxications, soit 66% parmi un peu plus de 4800 intoxications intentionnelles, étaient des tentatives de suicide.

La majorité des intoxications graves (234 adultes, 12 enfants ou jeunes gens) ont été la cause d'intoxications aux drogues et aux médicaments (tableau).

Thème actuel: sécurité des produits chimiques

La sécurité en matière de produits chimiques repose, d'une part, sur la prévention des intoxications et, d'autre part, sur le traitement correct de ces intoxications, même si des accidents se produisent malgré ces mesures de sécurité.

Pour une bonne prévention, il est avant tout nécessaire de disposer d'une réglementation officielle des substances chimiques qui limite l'utilisation des substances et des produits dangereux et qui explique aux professionnels de la santé et au public les dangers de ces produits. Les enfants sont très souvent les principales victimes des intoxications aux substances chimiques (en 2017, Tox Info Suisse a recensé 5847 cas d'intoxication aux produits chimiques chez les enfants de moins de 16 ans). En 2018, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a donc lancé le livre «Bas les pattes, danger», réalisé par Lorenz Pauli et Claudia de Weck et paru à la maison d'édition Atlantis. À travers une histoire passionnante, les enfants sont sensibilisés sur les dangers que peuvent représenter les produits chimiques.

Tox Info Suisse ne fournit non seulement des informations sur les risques d'empoisonnement, mais le centre conseille aussi le public et les professionnels de la santé en cas d'intoxication. Les informations importantes fournies lors de ces consultations consistent en l'évaluation du risque et les mesures appropriées à adopter. Il n'est pas toujours impératif, mais parfois vital, de consulter un médecin ou de se rendre aux urgences. En cas d'intoxication, le bon réflexe est donc de prendre le téléphone et d'appeler le numéro d'urgence 145. Lors de la consultation, il est capital pour Tox Info Suisse de connaître l'identification du poison ainsi que la composition du produit. Tox Info Suisse se renseigne sur la composition des produits auprès du Registre des produits chimiques (RPC) de l'OFSP. Par conséquent, il est important que les fabricants de produits chimiques les déclarent correctement et les tiennent à jour dans ce registre. Deux nouveaux clips vidéo, réalisés grâce à la collaboration des laboratoires cantonaux, de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), de l'OFSP, de scienceindustries et de Tox Info Suisse, démontrent l'importance de l'entrée des données dans le registre des produits.

Le nombre des consultations liées aux cas d'intoxication par les substances chimiques (produits chimiques domestiques, produits chimiques techniques et industriels, produits chimiques d'agriculture et d'horticulture) a augmenté de 39%, de 8 372 à 11 620 par année, durant les douze dernières années. Les intoxications médicamenteuses à elles seules dépassent ce pourcentage (+64%). Concernant les produits chimiques domestiques, ce sont tout d'abord les produits de nettoyage corrosifs (détergents pour fours, grils, vitres de cheminée et siphons) qui représentent un problème, surtout pour les enfants, car même de faibles quantités peuvent causer de graves dommages pour la santé.

Informations et enseignements complémentaires:

Dr méd. Hugo Kupferschmidt, directeur
Tox Info Suisse
Freiestrasse 16, CH-8032 Zurich
Tél. +41 44 251 6666, Fax +41 44 252 8833
info@toxinfo.ch, www.toxinfo.ch

Tableau: Nombre de cas d'intoxication graves et mortels chez l'être humain en 2017, accompagnés d'un rapport clinique final et selon la fréquence des groupes d'agents en cause (total n= 4220).

| Groupe d'agents | Total des cas | graves |
|--|---------------|--------|
| Produits d'agrément, drogues et alcool | 460 | 10,6% |
| Médicaments | 2545 | 6,4% |
| Aliments et boissons | 48 | 6,3% |
| Animaux venimeux | 42 | 4,8% |
| Plantes | 98 | 4,1% |
| Produits techniques et industriels | 360 | 3,6% |
| Produits domestiques | 460 | 3,3% |
| Champignons | 90 | 2,2% |
| Articles de toilette et produits cosmétiques | 97 | 1,0% |
| Agriculture et horticulture | 33 | 0,0% |
| autres/inconnus | 86 | 5,8% |